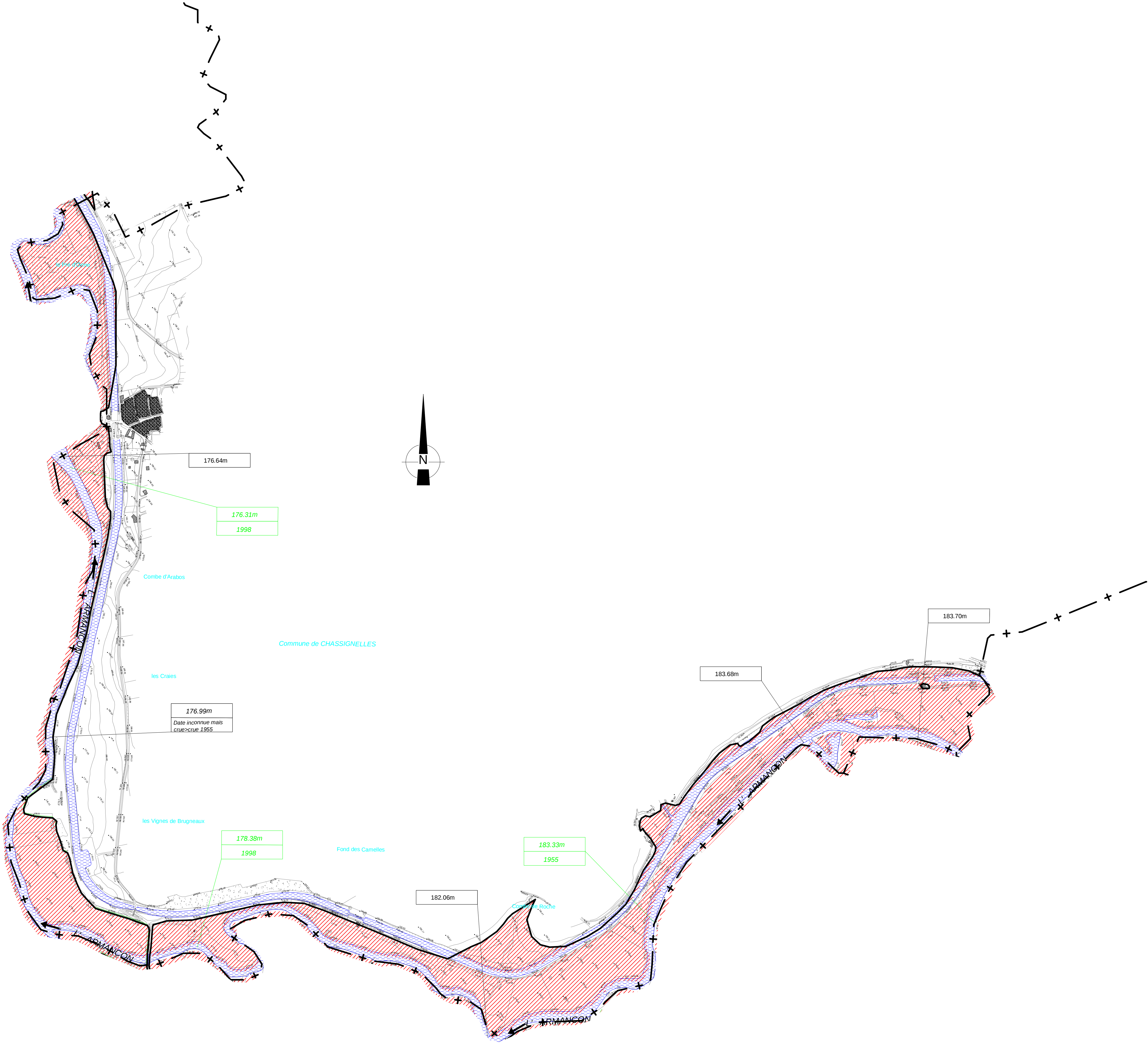




LEGENDE

Limite de la zone inondable pour les plus hautes eaux connues (PHEC)

Limite communale

Cours d'eau, Canal, Plan d'eau

Zone bleue: zones urbaines soumises à un aléa non fort

Zone rouge: zones urbaines soumises à un aléa fort, et zones naturelles et agricoles soumises à un aléa faible, moyen ou fort

LAISSES DE CRUES

148.82m

Cote NGF des plus hautes eaux connues (PHEC)

20/03/1910

Date de l'évènement

148.82m

Cote NGF de crues plus faibles qu'une crue centennale

1955

Date de l'évènement

COTES INTERPOLEES

148.82m

Cote déduite des laisses de crues des PHEC

B	Mars 2002	DEUXIEME DIFFUSION	
C	Juillet 2004	TROISIEME DIFFUSION	
Nr.	Date	Désignation et Position	Visa

MODIFICATIONS

ECHELLE : 1/5000

0

50

100

200

300

400

500

ECHELLE

METRES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Mer

Direction Générale de l'Équipement Maritime

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION

APPROUVE LE :

Le préfet des Pyrénées-Orientales

ALFRED LAFITE

La Préfecture

17 DEC 2004

Didier CHABROL

ETUDE HYDRAULIQUE

Plan de Zonage

Commune de CHASSIGNELLES

SOGREAH

Service d'Études et de Conseil

Rapport n° : 870058

Juillet 2004

Dessin n° : 2